

des Princes &c. Decemb. 1711. 387

Carmes & des Augustins, des Sujets suspects au Roi Philippe V. les Religieux Espagnols refusent de leur obéir : La Cour de Rome à la recommandation de celle de Vienne & de Barcelonne, a établi diverses pensions sur des Benefices en Espagne en faveur de plusieurs Napolitains, Milanois, Catalans . & autres personnes rebelles ou suspects au Roi Catholique ; Don Francisco Mansa, Agent des Eglises d'Espagne à Rome, (gagné par les Ministres d'Autriche) étoit si facile à donner les mains à l'établissement de ces pensions, par le profit particulier qui lui en revenoit, qu'enfin ces mêmes Eglises d'Espagne ont révoqué les procurations & tout le pouvoir qu'elles avoient ci-devant donné à Don Mansa : Don Joseph Molinez Doyen des Auditeurs de Rote pour l'Espagne, fit signifier cette revocation par un Notaire, avec ordre à Don Mansa, de retourner à Madrit, (d'où il avoit été envoyé à Rome) pour rendre compte de sa conduite, & de son administration.

Don Francisco Mansa ne se sentant pas en état, sans doute, de se justifier auprès de ceux qui l'avoient employé, se jeta à l'écart, alla trouver le Prince d'Avellino & le Marquis de Prié, auprès desquels il fit valoir tout ce qu'il avoit fait en faveur de la Maison d'Autriche, qui lui avoit attiré la disgrâce du Roi Philippe, & la revocation de ses Emplois : ces deux Ministres lui promirent de faire valoir en tems & lieu son zele & son attachement ; Ils furent ensuite au Palais, faire des plaintes au Pape du procédé de